

## **Extrait du Registre des Délibérations**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **Séance du jeudi 3 octobre 2019 à 20 heures**

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 25 septembre 2019, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaients présents :

Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Daniel Le Bras, Pierrick Berthou, Manuel Pottier, Hervé Noël, David Le Doussal, Gérard Jambou, Isabelle Baltus Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Bernard Nedellec, Jeannette Boulic, Erwan Balanant, Alain Kerhervé, Martine Brézac, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly.

Pouvoirs :

Danièle Kha a donné pouvoir à Pascale Douineau  
Nadine Constantino a donné pouvoir à Eric Alagon  
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Michel Forget  
Cindy Le Hen a donné pouvoir à Isabelle Baltus  
Christophe Couic a donné pouvoir à David Le Doussal à partir de 22h  
Soizig Cordroc'h a donné pouvoir à Alain Kerhervé

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Manuel Pottier

**14. PROGRAMMATION DES SPECTACLES - SAISON 2019/2020**  
**AUPRES DE L'OFFICE NATIONAL DE DIFFUSION ARTISTIQUE (ONDA)**

Exposé :

La Ville de Quimperlé a pour ambition d'offrir à la population des spectacles et propositions artistiques de toutes esthétiques et de qualité, à travers une programmation culturelle accessible à tou.te.s, d'irriguer tous les quartiers de la ville et de conquérir de nouveaux publics.

Pour cela, elle développe une politique volontariste en faveur du spectacle vivant axée sur une programmation de spectacles pluridisciplinaires qui rayonne tout au long de l'année sur différents espaces emblématiques de la Ville.

La Ville de Quimperlé sollicite pour la première fois cette saison un soutien financier de l'Office National de Diffusion Artistique.

La Ville de Quimperlé accueillera en effet en 2020 des spectacles chorégraphiques faisant l'objet d'un repérage des équipes de l'ONDA.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Office National de Diffusion Artistique pour la saison 2019/2020

Avis favorable de la commission culture et patrimoine du 10 septembre 2019

Avis favorable de la Commission « finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 25 septembre 2019

Décision :

**Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**

 Le MAIRE,  
Michaël QUERNEZ.